

CONCOURS DE LA RETRAITE DES LEADERS ÉMERGENTS 2027 À DISNEY WORLD

Règlements officiels

1. Admissibilité

Le Concours de la Retraite des Leaders émergents 2027 à Disney World (le « Concours »), est réservé uniquement aux Ambassadrices et Ambassadeurs de Marque qui sont résidents légaux du Canada, de la Nouvelle-Zélande, du Mexique et des États-Unis (incluant le District de Columbia et Porto Rico) et qui ont atteint l'âge légal de la majorité dans leur juridiction de résidence au moment de prendre part au présent Concours. Ce Concours ne sera pas valide là où la loi l'interdit. Les employés du Commanditaire, ainsi que leur famille immédiate et les membres de leur foyer ne sont pas admissibles et ne peuvent pas prendre part au présent Concours. Ce Concours est assujéti à toutes les lois et règlements applicables au niveau fédéral, provincial, territorial et municipal. La participation constitue l'acceptation totale et inconditionnelle de chacun des participants d'être tenu légalement de se conformer entièrement aux présents Règlements officiels et aux décisions du Commanditaire, qui seront définitives et exécutoires (sans droit d'appel), concernant toutes les questions relatives au présent Concours, et ce, dans toute la mesure permise par la loi. Le fait de remporter un prix est subordonné au respect de toutes les exigences stipulées aux présentes.

2. Commanditaire

États-Unis : Plexus Worldwide, LLC, 9145 E. Pima Center Parkway, Scottsdale, AZ 85258.

Canada : Plexus Canada, LP, 6000, boulevard de Rome, Bureau 410, Brossard, Québec, Canada, J4Y 0B6.

Nouvelle-Zélande : Plexus Worldwide New Zealand Limited, 80 Queen St., Auckland Central, Auckland, 1140 New Zealand; NZBN 9429048529419.

Mexique : Plexus Worldwide México, S. de R.L. de C.V., Ave. Jorge Alvarez del Castillo 1082-1, Mezquitán Country, Guadalajara, Jalisco, C.P. 44620, MEXICO

3. Durée

Le Concours débutera le 1er septembre 2026 à minuit, Heure de l'Est des États-Unis et prendra fin le 31 décembre 2026, à 23 h 59, Heure de l'Est des États-Unis (la « **Période du Concours** »). Le Commanditaire sera l'entité responsable de faire respecter les dates et heures relatives au bon déroulement du présent Concours.

4. Comment se qualifier

Pour se qualifier à participer et remporter un prix du Concours, les Ambassadrices et Ambassadeurs de Marque doivent :

- i) Être qualifiés pour recevoir des commissions¹ au cours des mois où ils accumulent des Crédits du Concours;
- ii) Inscrire un minimum de 8 nouveaux Clientes ou Clients au détail qualifiés, ou Clientes ou Clients VIP qualifiés, et/ou Ambassadrices ou Ambassadeurs de Marque qualifiés, ayant chacun passé une commande initiale d'au moins 100 VP, au cours de la Période du Concours.
- iii) Être de rang payé Or ou plus, pendant au moins 3 des 4 mois de la Période du Concours.

5. Comment mériter des crédits

Les nouveaux Ambassadrices et Ambassadeurs de Marque recevront le double de leurs crédits, dans toutes les catégories de crédits, mérités pendant le mois de calendrier où ils progressent de rang ou s'inscrivent chez Plexus.

Il y aura 6 manières de mériter des crédits pour décrocher un des prix de la Retraite des Leaders émergents 2027 à Disney World :

1. CRÉDITS D'INSCRIPTION

Niveau 1 : Pour chaque nouvelle Cliente au détail ou nouveau Client au détail de Niveau 1, ou nouvelle Cliente VIP ou nouveau Client VIP de Niveau 1, que vous inscrivez entre le 1er septembre 2026 et le 31 décembre 2026, et qui passe des commandes combinées totalisant 100–149 VP dans son premier mois, vous mériterez 20 Crédits d'inscription. Pour chaque nouvelle Cliente au détail ou nouveau Client au détail de Niveau 1, ou nouvelle Cliente VIP ou nouveau Client VIP de Niveau 1, que vous inscrivez entre les mêmes dates, et qui passe des commandes combinées totalisant 150 VP ou plus, dans son premier mois, vous mériterez 40 Crédits d'inscription. Pour chaque nouvel Ambassadrice* ou Ambassadeur de Marque* de Niveau 1, que vous inscrivez pendant cette même période, et qui passe des commandes combinées totalisant 100–149 VP dans son premier mois, vous mériterez 50 Crédits d'inscription. Pour chaque nouvel Ambassadrice* ou Ambassadeur de Marque* de Niveau 1, que vous inscrivez pendant cette même période, et qui passe des commandes combinées totalisant 150 VP ou plus, dans son premier mois, vous mériterez 70 Crédits d'inscription.

Niveau 2 : Pour chaque nouvelle Cliente au détail ou nouveau Client au détail de Niveau 2, ou nouvelle Cliente VIP ou nouveau Client VIP de Niveau 2, qui s'est inscrit au cours de la même période, et qui passe des commandes combinées totalisant 100–149 PV dans son premier mois, vous mériterez 10 Crédits d'inscription. Pour chaque nouvelle Cliente au détail ou nouveau Client au détail de Niveau 2, ou nouvelle Cliente VIP ou nouveau Client VIP de Niveau 2, qui s'est inscrit au cours de la même période, et qui passe des commandes combinées totalisant 150 VP ou plus, dans son premier mois, vous mériterez 20 Crédits d'inscription. Pour chaque nouvel Ambassadrice* ou Ambassadeur de Marque* de Niveau 2, que vous inscrivez pendant cette même période, et qui passe des commandes combinées totalisant 100–149 VP dans son premier mois, vous mériterez 20 Crédits d'inscription. Pour chaque nouvel Ambassadrice* ou Ambassadeur de Marque* de Niveau 2, que vous inscrivez pendant cette même période, et qui passe des commandes combinées totalisant 150 VP ou plus, dans son premier mois, vous mériterez 30 Crédits d'inscription.

Niveau 3 : Pour chaque nouvelle Cliente au détail ou nouveau Client au détail de Niveau 3, ou nouvelle Cliente VIP ou nouveau Client VIP de Niveau 3, qui s'est inscrit au cours de la même période, et qui passe des commandes combinées totalisant 100–149 PV dans son premier mois, vous mériterez 5 Crédits d'inscription. Pour chaque nouvelle Cliente au détail ou nouveau Client au détail de Niveau 3, ou nouvelle Cliente VIP ou nouveau Client VIP de Niveau 3, qui s'est inscrit au cours de la même période, et qui passe des commandes combinées totalisant 150 VP ou plus, dans son premier mois, vous mériterez 10 Crédits d'inscription. Pour chaque nouvel Ambassadrice* ou Ambassadeur de Marque* de Niveau 3, que vous inscrivez pendant cette même période, et qui passe des commandes combinées totalisant 100–149 VP dans son premier mois, vous mériterez 10 Crédits d'inscription. Pour chaque nouvel Ambassadrice* ou Ambassadeur de Marque* de Niveau 3, que vous inscrivez pendant cette même période, et qui passe des commandes combinées totalisant 150 VP ou plus, dans son premier mois, vous mériterez 15 Crédits d'inscription.

Inscription	Clients au détail & Clients VIP		Ambassadeurs de Marque*	
	100–149 VP	150 VP+	100–149 VP	150 VP+
Niveau 1	20 Crédits	40 Crédits	50 Crédits	70 Crédits
Niveau 2	10 Crédits	20 Crédits	20 Crédits	30 Crédits
Niveau 3	5 Crédits	10 Crédits	10 Crédits	15 Crédits

2. CRÉDITS DE RÉTENTION CREDITS

Niveau 1 : Vous vous mériterez **20 Crédits de rétention** pour chaque commande de 100–149 VP placée pendant les deux mois générant des commissions suivant l'inscription, par toute nouvelle Cliente au détail ou tout nouveau Client au détail de Niveau 1, ou par toute nouvelle Cliente VIP ou tout nouveau Client VIP de Niveau 1, que vous avez vous-même inscrit entre le 1^{er} juillet 2026 et le 30 novembre 2026. Vous vous mériterez **40 Crédits de rétention** pour chaque commande de 150 VP+ placée pendant les deux mois générant des commissions suivant l'inscription, par toute nouvelle Cliente au détail ou tout nouveau Client au détail de Niveau 1, ou par toute nouvelle Cliente VIP ou tout nouveau Client VIP de Niveau 1, que vous avez vous-même inscrit entre le 1^{er} juillet 2026 et le 30 novembre 2026.

Niveau 2 : Vous vous mériterez **10 Crédits de rétention** pour chaque commande de 100–149 VP placée pendant les deux mois générant des commissions suivant l'inscription, par toute nouvelle Cliente au détail ou tout nouveau Client au détail de Niveau 2, ou par toute nouvelle Cliente VIP ou tout nouveau Client VIP de Niveau 2, qui s'est inscrit entre le 1^{er} juillet 2026 et le 30 novembre 2026. Vous vous mériterez **20 Crédits de rétention** pour chaque commande de 150 VP+ placée pendant les deux mois générant des commissions suivant l'inscription, par toute nouvelle Cliente au détail ou tout nouveau Client au détail de Niveau 2, ou par toute nouvelle Cliente VIP ou tout nouveau Client VIP de Niveau 2, qui s'est inscrit entre le 1^{er} juillet 2026 et le 30 novembre 2026.

Niveau 3 : Vous vous mériterez **5 Crédits de rétention** pour chaque commande de 100–149 VP placée pendant les deux mois générant des commissions suivant l'inscription, par toute nouvelle Cliente au détail ou tout nouveau Client au détail de Niveau 3, ou par toute nouvelle Cliente VIP ou tout nouveau Client VIP de Niveau 3, qui s'est inscrit entre le 1^{er} juillet 2026 et le 30 novembre 2026. Vous vous mériterez **10 Crédits de rétention** pour chaque commande de 150 VP+ placée pendant les deux mois générant des commissions suivant l'inscription, par toute nouvelle Cliente au détail ou tout nouveau Client au détail de Niveau 3, ou par toute nouvelle Cliente VIP ou tout nouveau Client VIP de Niveau 3, qui s'est inscrit entre le 1^{er} juillet 2026 et le 30 novembre 2026.

Le nombre de VP qualifiés en lien avec les commandes discrétionnaires ou les commandes mensuelles de souscription peut provenir de plusieurs commandes distinctes. Vous pourrez mériter 2 fois des Crédits de rétention sur les commandes des mêmes Clientes au détail et Clients au détail, et des mêmes Clientes VIP et Clients VIP.

Client fidélisé	100–149 VP	150 VP+
Niveau 1	20 Crédits	40 Crédits
Niveau 2	10 Crédits	20 Crédits
Niveau 3	5 Crédits	10 Crédits

3. CRÉDITS D'ATTEINTE DE RANG

Atteinte de rang personnel : Vous mériterez des Crédits d'atteinte de rang personnel quand vous progresserez vers un nouveau plus haut rang atteint. Si vous atteignez plusieurs nouveaux plus hauts rangs atteints au cours d'un même mois, vous recevrez des crédits pour chacun de ces nouveaux rangs atteints.

Atteinte de rang d'équipe : Les Ambassadrices et Ambassadeurs de Marque dont le se mériteront des Crédits d'atteinte de rang d'équipe, lorsque les Ambassadrices et Ambassadeurs de Marque placés sur leurs rangs 1 à 3 progressent à un nouveau plus haut rang atteint.

Rang	Atteinte de rang personnel	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Progression au statut d'Ambassadeur de Marque	x	30	10	5
Argent	100	100	50	20
Argent Sénior	150	150	75	30
Or	200	200	100	40
Or Sénior	250	250	125	60
Rubis	300	300	150	75
Rubis Sénior	400	400	200	100
Émeraude	800	800	400	200
Saphir	900	900	450	225
Diamant	1 000	1 000	500	250

4. CRÉDITS DE RECLASSEMENT DE RANG

Reclassement de rang personnel : Vous mériterez des Crédits de reclassement de rang personnel quand vous surpasserez votre rang de référence. Votre rang de référence est votre plus haut rang payé entre juin 2026 et août 2026.

Si vous surpassiez votre rang de référence par plusieurs rangs, au cours d'un même mois, vous recevrez des crédits pour chacun des rangs que vous aurez de nouveau atteints.

Des Crédits d'atteinte de rang personnel ne vous seront pas accordés si vous atteignez, ou atteignez de nouveau, un rang donné deux fois au cours de la Période du Concours. Si vous avez mérité des Crédits d'atteinte de rang personnel pour avoir atteint un

rang spécifique, vous ne serez pas admissible à mériter des Crédits de reclassement de rang personnel pour le même rang, et vice versa. Vous devez être qualifié pour recevoir des commissions en août 2026 afin d'être admissible à recevoir des Crédits de reclassement de rang personnel.

Reclassement de rang d'équipe : Les Ambassadrices et Ambassadeurs de Marque se mériteront des Crédits de reclassement de rang d'équipe, lorsque les Ambassadrices et Ambassadeurs de Marque, placés sur leurs rang 1 à 3, surpassent leur rang de référence. Leur rang de référence est leur plus haut rang payé entre juin 2026 et août 2026.

Des Crédits d'atteinte de rang d'équipe ne vous seront pas accordés si une Ambassadrice ou un Ambassadeur de Marque, placé sur votre Niveau 1 à 3, atteint, ou atteint de nouveau, un rang donné deux fois au cours de la Période du Concours. Si vous avez mérité des Crédits d'atteinte de rang d'équipe, en lien avec une Ambassadrice ou un Ambassadeur de Marque ayant atteint un rang spécifique, vous ne serez pas admissible à mériter des Crédits de reclassement de rang d'équipe pour le même rang, et vice versa.

Reclassement de rang	Personnel	Crédits accordés pour le Niveau 1	Crédits accordés pour le Niveau 2	Crédits accordés pour le Niveau 3
Argent	50	25	10	5
Argent Sénior	75	30	20	10
Or	100	50	30	15
Or Sénior	125	60	40	20
Rubis	150	75	50	25
Rubis Sénior	200	100	75	30

5. CRÉDITS DE CRÉATION DE BLOC D'AFFAIRES

Les Ambassadrices et Ambassadeurs de Marque mériteront **150 Crédits** pour chaque Bloc d'affaires qu'ils pourront créer au cours de la Période du Concours. Pour créer un Bloc d'affaires, il faut inscrire, sur votre Niveau 1, 3 nouveaux Clientes VIP ou Clients VIP qualifiés, ayant chacun placé une commande initiale de 100 VP ou plus **et** aider une Cliente VIP ou un Client VIP, placé sur votre Niveau 1, à progresser au statut d'Ambassadrice ou d'Ambassadeur de Marque, au cours d'un même mois de calendrier. Les Ambassadrices et Ambassadeurs de Marque ne pourront mériter des Crédits de Bloc d'affaires que sur une base personnelle. Aucun crédit ne sera accordé pour les membres de la lignée descendante ayant créé des Blocs d'affaires.

6. CRÉDITS DU ICON CLUB

Les Ambassadrices et Ambassadeurs de Marque mériteront **150 Crédits** lorsqu'ils deviendront membres du Icon Club entre le 1^{er} mai 2026 et le 31 décembre 2026.

Les Ambassadrices et Ambassadeurs de Marque ne pourront mériter des Crédits du Icon Club que sur une base personnelle. Aucun crédit ne sera accordé pour les membres de la lignée descendante ayant atteint le statut de membre du Icon Club.

** Pour davantage d'informations au sujet du Icon Club, [cliquer ici](#).*

6. Paliers de Prix :

1. Invitation à la Retraite des Leaders émergents 2027, consistant en un séjour de trois nuitées au Centre de villégiature Disney's Coronado Springs Resort à Lake Buena Vista, en Floride, ainsi que la présence, pour vous-même et un invité, au déjeuner d'adieu Farewell Breakfast (VMD de 1 000 USD) ¹

¹Les premiers 1 225 Ambassadrices et Ambassadeurs de Marque qui se seront qualifiés et inscrits au voyage seront invités à prendre part à la Retraite des Leaders émergents à Disney World. Vous devez avoir accumulé 1 000 Crédits (pour les non-Joyaux) ou 1 500 Crédits (pour les Joyaux) pour être admissible à vous inscrire au Concours. L'invitation à la Retraite des Leaders émergents inclut l'hébergement, pour l'Ambassadrice ou l'Ambassadeur de Marque et son invité, pour 3 nuitées au Centre de villégiature Disney's Coronado Springs Resort à Lake Buena Vista, en Floride (VMD de 837 USD). S'il advenait qu'une Ambassadrice ou un Ambassadeur de Marque ait accumulé le nombre de Crédits requis, mais que cette personne ne puisse pas avoir accès à une chambre parce que la capacité maximale du bloc de chambres réservées à Plexus était atteinte, cette personne devra ajouter son nom à la liste d'attente. Si cette personne ne reçoit pas d'appel en lien avec la mise en

2. Carte-cadeau Disney de 250 USD (VMD de 250 USD) ²
3. Deux billets d'une journée au pour les 2 parcs de Disney, pour le 15 février 2027 (VMD de 582 USD) ³
4. Une nuitée supplémentaire au Centre de villégiature Disney's Coronado Springs Resort, pour le 13 février 2027, et deux billets supplémentaires d'une journée pour les 2 parcs de Disney, pour le 13 février (Nuitée additionnelle = VMD de 279 USD, 2 billets = VMD 582)⁴

La VMD totale de tous les prix remis dans le cadre du présent Concours dépendra du nombre de gagnants admissibles et des prix effectivement remis. En conséquence, aucune VMD ne sera stipulée en lien avec ce Concours. La valeur au détail réelle d'un prix pourra varier, et la différence entre la VMD stipulée et la valeur au détail réelle d'un prix, le cas échéant, ne sera pas remise au participant ayant décroché ce prix.

Palier de Prix	Crédits requis pour les Non-Joyaux	Crédits requis pour les Joyaux
1	1 000	1 500
2	1 250	2 000
3	1 500	2 500
4	2 000	3 000

Votre rang de référence déterminera combien de crédits vous devrez avoir mérités. Votre rang de référence est votre plus haut rang payé entre juin 2026 et août 2026.

La Retraite des Leaders émergents se tiendra du 13 au 16 février 2027, au Centre de villégiature Disney's Coronado Springs Resort à Lake Buena Vista, en Floride. Les Ambassadrices et Ambassadeurs de Marque gagnants, ainsi que leur invité, profiteront d'un séjour de trois nuits au Centre de villégiature Disney's Coronado Springs Resort.

Les Ambassadrices et Ambassadeurs de Marque qui auront réussi à accumuler 1 000 Crédits (pour les non-Joyaux) ou 1 500 Crédits (pour les Joyaux), recevront une invitation à s'inscrire à la Retraite des Leaders émergents 2027 à Disney World. Les chambres seront fournies aux 1 225 premiers méritants à s'inscrire au voyage. Pour vous inscrire, vous devez avoir accumulé 1 000 Crédits (pour les non-Joyaux) ou 1 500 Crédits (pour les Joyaux). Le nombre minimal de Crédits accumulés, ainsi que l'invitation officielle à prendre part au voyage, ne vous garantissent pas l'accès à une chambre; vous devez être l'un des premiers 1 225 méritants à vous inscrire au voyage. Les chambres offertes aux méritants du Palier 4 des Prix, soit une nuitée supplémentaire, seront accordées aux premiers 325 méritants à s'inscrire au voyage. Vous devez avoir accumulé 2 000 Crédits (pour les non-Joyaux) ou 3 000 Crédits (pour les Joyaux), afin de vous qualifier à recevoir ce Prix. Dans l'éventualité où une Ambassadrice ou un Ambassadeur de Marque s'inscrivait au voyage et confirmait sa participation, mais choisissait finalement de ne pas participer au voyage, tous les Prix du Concours que cette personne aurait pu recevoir seraient alors automatiquement perdus en cas de non-participation au voyage. Il n'y aura aucune alternative en argent comptant. Les Prix remis en lien avec ce voyage sont non-transférables.

disponibilité d'une chambre, elle recevra un montant unique en argent comptant de 500 USD, qui sera déposé dans son compte de commissions Plexus le ou avant le 5 mars 2027.

²La carte-cadeau Disney sera remise sur le site, au comptoir de la Réception du Centre de villégiature Disney's Coronado Springs Resort. (VMD de 250 USD).

³Les deux billets d'un jour pour les 2 parcs Disney, pour le 15 février 2027, seront remis au comptoir de la Réception du Centre de villégiature Disney's Coronado Springs Resort. (VMD de 250 USD).

⁴ Les Ambassadrices et Ambassadeurs de Marque ayant accumulé 2 000 crédits (pour les non-Joyaux) ou 3 000 crédits (pour les Joyaux) profiteront d'une nuitée supplémentaire (pour le 12 février 2027), pour l'Ambassadrice ou l'Ambassadeur de Marque et son invité, au Centre de villégiature Disney's Coronado Springs Resort, et recevront également 2 billets supplémentaires d'un jour pour les 2 parcs Disney (pour le 13 février 2027), s'ils se sont inscrits et participent au voyage de la Retraite des Leaders émergents. (Nuitée additionnelle = VMD de 279 USD; billets Disney additionnels = VMD de 524 USD). S'il advenait qu'une Ambassadrice ou un Ambassadeur de Marque ait accumulé le nombre de Crédits requis, mais que cette personne ne puisse pas avoir accès à une chambre parce que la capacité maximale du bloc de 325 chambres réservées à Plexus était atteinte, cette personne devra ajouter son nom à la liste d'attente. Si cette personne ne reçoit pas d'appel en lien avec la mise en disponibilité d'une chambre, elle recevra un montant unique en argent comptant de 500 USD, qui sera déposé dans son compte de commissions Plexus le ou avant le 5 mars 2027. Ce montant ne sera pas ajouté en surplus du versement du Prix de 1 500 USD remis dans le cadre du Palier 1 des Prix.

Les Ambassadrices et Ambassadeurs de Marque qui ne pourront pas prendre part au voyage en raison de circonstances atténuantes pourront soumettre une demande d'exception, ces demandes étant par ailleurs évaluées et traitées au cas par cas. Telles circonstances atténuantes pourraient inclure un déploiement militaire, une grossesse, un décès dans la famille ou une maladie grave.

S'il advenait qu'une Ambassadrice ou un Ambassadeur de Marque ait accumulé ses 1 000 Crédits (pour les non-Joyaux) ou ses 1 500 Crédits (pour les Joyaux) pour mériter son invitation à la Retraite des Leaders émergents; et/ou ses 2 000 ou 3 000 Crédits pour décrocher le Palier 4 des Prix, mais que la capacité maximale du bloc de chambres réservées à Plexus était atteinte, cette personne devra ajouter son nom à la liste d'attente, via le site d'inscription, dans l'espoir de recevoir une invitation officielle à s'inscrire au voyage dans l'éventualité où des chambres se libéraient et devenaient alors disponibles.

Tous les paiements complétés par carte de crédit doivent être effectués au nom propre de l'Ambassadrice ou Ambassadeur de Marque, ou de la Cliente VIP ou Client VIP effectuant cette transaction, et jamais au nom du recruteur ou de toute personne de la lignée ascendante. Tout achat faisant l'objet de retours, remboursements ou paiements eCheck déclinés ne seront pas pris en compte pour générer des Crédits. Les Ambassadrices et Ambassadeurs de Marque dont le compte n'est pas tenu en bonne et due forme, en vertu des politiques et procédures de Plexus, ne seront pas admissibles à participer au présent Concours.

Les Parties libérées (tel que défini plus bas) n'assumeront et n'accepteront aucune responsabilité pour toute demande de participation perdue, volée, retardée, illisible, endommagée, détournée, en retard ou détruite. Toutes les participations seront sujettes à vérification, et ce, en tout temps. Les gagnants pourraient devoir montrer la preuve (dans une forme acceptable par l'Ambassadrice ou l'Ambassadeur de Marque – incluant, mais sans y être limité, une photo d'identification émise par un organisme gouvernemental) que cette personne est bien la personne gagnante associée à la demande de participation sélectionnée.

Avis au gagnant et acceptation du Prix

Toutes les personnes s'étant qualifiées pour remporter un prix seront avisées par courriel hebdomadaire, à compter de la première semaine du mois d'octobre 2026. Ce calendrier d'avis par courriel s'appliquera à tous les Paliers de Prix. Concernant les Paliers de Prix 2 et 3, les gagnants pourront récupérer leur prix sur le site du voyage en Floride, au comptoir de la Réception de Plexus. Pour récupérer leur prix, les gagnants devront présenter une photo d'identification valide, émise par un organisme gouvernemental, ou toute autre preuve d'identification acceptable, tel que déterminé par le Commanditaire, afin que Plexus puisse vérifier leur identité et leur admissibilité au Prix. Dans l'éventualité d'une incapacité à rejoindre un gagnant, par courriel ou par téléphone, après des efforts raisonnables (tel que déterminé à l'unique discrétion du Commanditaire), ce gagnant potentiel pourrait se voir disqualifié et perdre son Prix. Tout gagnant potentiel pourra également renoncer à son droit de recevoir un prix. Aucun montant en argent comptant, ni substitution de prix, ne sera accordé en échange des prix n'étant pas des prix en argent comptant. Par ailleurs, le Commanditaire se réserve le droit, à son unique et absolue discrétion, de substituer le prix ou une composante de tel prix indisponible, pour toute raison que ce soit, avec un prix, ou une composante du prix, de valeur égale ou supérieure. Les prix sont non-transférables et incessibles, excepté lorsqu'autrement permis par les lois applicables. Le gagnant est responsable de payer toutes taxes, coûts et frais applicables en lien avec la réception d'un prix, et ce, dans toute la mesure des lois applicables dans la juridiction de résidence du gagnant. Sur demande du Commanditaire, le gagnant potentiel devra compléter un affidavit ou déclaration d'admissibilité, de libération de responsabilité/de publicité, ou tout autre document afférent, qui devra être retourné dans les quatorze (14) jours suivant la date de réception de telle demande par le gagnant, ou dans un délai autre tel que requis par les lois applicables en la matière. En cas de refus ou oubli de signer et de retourner cet affidavit, ou tout autre document requis dans le délai prescrit, ou en cas de non-conformité avec les conditions et modalités stipulées dans les présents Règlements officiels, le Commanditaire pourra, à son unique et absolue discrétion, et dans toute la mesure permise par la loi, déclarer la disqualification du gagnant et la perte de son droit en regard du prix.

Excepté là où la loi l'interdit, ou en restreint la portée, l'acceptation d'un prix constitue le consentement du participant à que le Commanditaire puisse utiliser son nom, photographies et/ou autres informations d'identification, dans tous médias, aux fins de publicité et de promotion du Concours, et ce, sans aucune compensation supplémentaire de quelque nature que ce soit. Là où les lois applicables exigent un consentement distinct ou affirmatif relativement à tel usage, le Commanditaire devra d'abord obtenir le consentement du gagnant à cet effet, toujours en vertu de toutes les lois applicables.

Les présents Règlements officiels sont assujettis à toutes les lois applicables. Dans l'éventualité d'une divergence ou d'une contradiction entre les conditions et modalités des présents Règlements officiels et toutes exigences obligatoires stipulées dans les lois applicables, telles lois applicables auront préséance et priorité, régiront et prévaudront.

Pour les États-Unis : Aux fins de production de votre déclaration de revenus annuels à l'IRS, la valeur de n'importe quelle récompense, prix ou offre, que ce soit en argent ou non, est considérée comme revenu imposable et devra être incluse dans le formulaire 1099-NEC si vos revenus totaux de Plexus dépassent les 600 \$ USD.

Pour le Canada et la Nouvelle-Zélande : Chaque participant est le seul responsable de déclarer et de payer tout impôt payable en lien avec la réception d'un prix.

Pour le Mexique : Aux fins de déclaration de revenus, la valeur de n'importe quelle récompense, prix ou offre, que ce soit en argent ou non, est considérée comme revenu imposable et sera traitée selon les directives décrites ici : <https://www.sat.gob.mx/home>.

7. LES GAGNANTS POTENTIELS DU CONCOURS SERONT SUJETS À VÉRIFICATION PAR LE COMMANDITAIRE, DONT LES DÉCISIONS SERONT DÉFINITIVES ET EXÉCUTOIRES (SANS AUCUN DROIT D'APPEL) POUR TOUTES QUESTIONS RELATIVES AU PRÉSENT CONCOURS, À CONDITION QUE TELLES DÉCISIONS SOIENT RAISONNABLES.

8. Conditions d'inscription et libération du participant

Chaque personne qui inscrit sa participation consent à : (a) se conformer et être lié par les présents Règlements officiels, et par les décisions du Commanditaire, qui seront définitives et exécutoires (sans aucun droit d'appel) relativement à toutes les questions en lien avec le présent Concours; (b) libérer et exonérer le Commanditaire et chacun de ses parents, filiales et entreprises affiliées, les fournisseurs du prix, ainsi que tous autres organismes responsables de commanditer, de conduire, d'administrer, de publiciser ou de promouvoir l'événement, ainsi que tous leurs anciens et présents, dirigeants, administrateurs, employés, agents et représentants (collectivement, les « **Parties libérées** ») contre toutes réclamations, dépenses et responsabilités, y compris (excepté là où elles sont interdites) mais sans y être limitées, à la négligence et aux dommages-intérêts de quelque nature que ce soit aux personnes physiques et aux biens, atteinte à la vie privée (appropriation, intrusion, divulgation publique de faits privés, présentation sous un mauvais jour au public, ou toute autre théorie juridique), diffamation, médisance, calomnie, violation du droit à l'image et à la publicité, contrefaçon de la marque déposée, du droit d'auteur ou de tout autre droit de propriété intellectuelle, dommages matériels, ou décès ou blessures corporelles découlant ou en lien avec la soumission ou la création de l'inscription du participant, la participation au Concours, l'acceptation, l'utilisation normale ou l'utilisation abusive du prix et/ou de l'émission, l'exploitation ou l'utilisation de l'inscription; et (c) indemniser, défendre, et exonérer les Parties libérées contre une ou toutes réclamations, dépenses et responsabilités (incluant les honoraires raisonnables d'un avocat) découlant de ou relativement à la participation d'un participant au Concours et/ou l'acceptation, l'utilisation normale ou l'utilisation abusive du prix par un participant.

9. Conditions et libération du participant

Chaque participant consent à : (a) se conformer et être lié par les présents Règlements officiels, et par les décisions du Commanditaire, qui seront définitives et exécutoires (sans aucun droit d'appel) relativement à toutes les questions en lien avec le présent Concours; (b) libérer et exonérer le Commanditaire et chacun de ses parents, filiales et entreprises affiliées, les fournisseurs du prix, ainsi que tous autres organismes responsables de commanditer, de conduire, d'administrer, de publiciser ou de promouvoir l'événement, ainsi que tous leurs anciens et présents, dirigeants, administrateurs, employés, agents et représentants (collectivement, les « **Parties libérées** ») contre toutes réclamations, dépenses et responsabilités, y compris (excepté là où elles sont interdites) mais sans y être limitées, à la négligence et aux dommages-intérêts de quelque nature que ce soit aux personnes physiques et aux biens, atteinte à la vie privée (appropriation, intrusion, divulgation publique de faits privés, présentation sous un mauvais jour au public, ou toute autre théorie juridique), diffamation, médisance, calomnie, violation du droit à l'image et à la publicité, contrefaçon de la marque déposée, du droit d'auteur ou de tout autre droit de propriété intellectuelle, dommages matériels, ou décès ou blessures corporelles découlant ou en lien avec la soumission ou la création de l'inscription du participant, la participation au Concours, l'acceptation, l'utilisation normale ou l'utilisation abusive du prix et/ou de l'émission, l'exploitation ou l'utilisation de l'inscription; et (c) indemniser, défendre, et exonérer les Parties libérées contre une ou toutes réclamations, dépenses et responsabilités (incluant les honoraires raisonnables d'un avocat) découlant de ou relativement à la participation d'un participant au Concours et/ou l'acceptation, l'utilisation normale ou l'utilisation abusive du prix par un participant.

10. Publicité

Excepté là où la loi l'interdit, la participation au présent concours constitue le consentement du gagnant à ce que le Commanditaire et ses agents puissent utiliser le nom du gagnant, ses portraits ou photographies, sa voix, ses opinions, sa ville natale et/ou sa ville, province, état ou territoire de résidence, à des fins promotionnelles, dans tout média, mondialement, sans autres avis, paiement ou considération de toute nature que ce soit. Par les présentes, lorsque requis, le gagnant accorde au Commanditaire une licence illimitée, libre de toute redevance, non-exhaustive, perpétuelle et irrévocable d'utiliser le nom du gagnant, ses portraits et photographies, sa voix, ses opinions, ainsi que sa ville natale et/ou sa ville, province, état ou territoire de résidence, à des fins de promotion, dans toute forme de média, mondialement, sans aucun autre avis, paiement ou compensation de quelque nature que ce soit. Là où la loi interdit tel consentement, le Commanditaire devra demander la permission du gagnant avant d'utiliser son nom, ses portraits et/ou photographies à des fins de publicité.

11. Conditions générales

Dans toute la mesure permise par la loi, le Commanditaire se réserve le droit, à son unique et absolue discrétion, et toujours dans

l'intérêt du gagnant, d'annuler, de suspendre et/ou de modifier le concours, ou toute composante de tel concours (incluant, sans y être limité, les présents Règlements officiels) dans l'éventualité d'une fraude, de difficultés ou défaillances techniques ou de tout autre facteur hors du contrôle raisonnable du Commanditaire, qui viendrait porter atteinte à l'intégrité ou au fonctionnement légitime du concours, tel que déterminé par le Commanditaire, à son unique et absolue discrétion. L'incapacité du Commanditaire d'appliquer ou de faire exécuter toute provision des présents Règlements officiels ne constituera en rien une renonciation à telle provision. Dans l'éventualité d'une divergence ou d'une contradiction entre les conditions et modalités des présents Règlements officiels et toutes autres divulgations ou autres énoncés contenus dans tout matériel en lien avec le concours, les conditions et modalités des présents Règlements officiels auront préséance et priorité, régiront et prévaudront.

12. Limitations de responsabilités

Les Parties libérées ne sauront être tenues responsables pour : (a) toute information incorrecte ou erronée, qu'elle ait été causée par tout participant, par une erreur d'impression ou par l'un ou l'autre des équipements ou programmes associés au concours ou à son usage; (b) des défaillances techniques de toute nature, (incluant, sans s'y limiter, les dysfonctionnements, les interruptions ou les déconnexions des lignes téléphoniques ou du matériel réseau ou des logiciels des réseaux); (c) toute intervention humaine non-autorisée dans toute portion du processus d'inscription ou du concours; (d) de toute erreur technique ou humaine pouvant survenir dans l'administration du concours ou dans le processus d'inscription; ou (e) toute blessure ou dommages aux personnes ou aux biens, pouvant avoir été causés, directement ou indirectement, en tout ou en partie, par l'inscription du participant au concours, ou par la réception, l'utilisation normale ou l'utilisation abusive de tout prix.

13. Litiges

Chaque participant reconnaît que tous litiges, réclamations et causes d'action découlant ou en lien avec le présent événement, ou à tout prix attribué, doivent être résolus individuellement, sans recours à aucune forme d'action collective. Tous litiges, réclamations et causes d'action découlant ou en lien avec cet événement, ou tout prix attribué, devront être résolues exclusivement par :

Aux États-Unis : Les lois de l'État de l'Arizona, États-Unis, sans donner effet à tout choix de loi ou règle de conflit de lois (que ce soit de l'État de l'Arizona, États-Unis, ou de toute autre juridiction), qui entraînerait l'application des lois de toutes juridictions autres que celles de l'État de l'Arizona, États-Unis.

Au Canada : Les lois, statuts, ordonnances, règles et règlements applicables seront régis par les lois matérielles de la province de l'Ontario et les lois fédérales canadiennes applicables, sans égard aux principes de conflits de lois. Les parties s'entendent expressément à l'effet que les juridictions et les compétences seront exclusivement celles des tribunaux fédéraux et provinciaux situés à Toronto, Ontario, Canada. **POUR LES RÉSIDENTS DU QUÉBEC SEULEMENT :** Tout litige concernant la conduite ou l'organisation d'un événement publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux, aux fins de décision définitive. Tout litige quant à l'attribution d'un prix peut être soumis au Département légal de Plexus, mais dans l'unique but d'aider les parties à parvenir à un règlement.

Au Mexique : Tous litiges, réclamations et causes d'action, présentés librement par les individus eux-mêmes, seront régis et interprétés selon les lois matérielles en vigueur aux États-Unis Mexicains, et plus spécifiquement en vertu des lois applicables de Guadalajara, Jalisco, ainsi qu'aux juridictions des Cours de Guadalajara, Jalisco, en renonciation à toute autre juridiction correspondante en regard de leur actuel ou futur lieu légal de résidence.

Tous les problèmes et questions concernant l'élaboration, la validité, l'interprétation et l'applicabilité des présents Règlements officiels, ou concernant les droits et obligations du participant et du Commanditaire dans le cadre du présent Concours, seront régis et interprétés conformément aux lois applicables, tel que défini plus haut, dans le pays de résidence du participant.

14. Renseignements personnels des participants

Les renseignements recueillis auprès du participant au présent Concours seront assujettis à la Politique de confidentialité du Commanditaire, qui est disponible pour consultation à <https://shop.plexusworldwide.com/privacy-policy> ou à tous sous-domaine de tel site internet.

15. Résultats du Concours

Pour obtenir la liste des noms des gagnants du Concours, faire parvenir une enveloppe pré-adressée à la main et pré-affranchie à : Winners List – 2027 Rising Leaders Retreat Disney World Contest, Plexus Worldwide, LLC, 9145 E. Pima Center Parkway, Scottsdale, AZ 85258. Les demandes doivent être reçues au plus tard le 31 janvier 2027. Les résidents canadiens peuvent omettre l'affranchissement de retour. Vous pouvez également faire parvenir votre demande par courriel à : Events@plexusworldwide.com.

